

**EXTRAIT du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

République Française  
Département de la Corrèze



**Séance du 24 juin 2026**

Présidence de Monsieur Laurent MELIN, Maire

L'an deux mil vingt-six et le vingt-quatre juin à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Laurent MELIN.

**N°11**

**Etaient présents :** M. Laurent MELIN, Maire, M. Florent PLAS, Mme Marie-Pierre NAVES-LAUBY, M. Dorian LASCAUX, Mme Hélène DESCHAMPS, M. Jean MOULY, Mme Violaine BOUILLAGUET, M. Thomas MADELMONT, Mme Sylvie DALESME, Maires - Adjointes, Mme Annette BOURDET-BERTRAND, Mme Nicole LATHIERE, Mme Anne BOUYER, Mme Nicole ESTERLE, Mme Jacqueline RONOT, M. Henry TURLIER, M. Bruno CARRAT, Mme Marie-Josée PINTO, Mme Cécile THEVENET, M. Jean-Pierre ROUANNE, Mme Sophie DERUBE, M. Régis DESTRUDEL, Mme Yvette FOURNIER, Mme Catherine LAVERGNE, M. Bernard COMBES, M. Pascal CAVITTE, Mme Judith BERLAND, M. Nicolas MARLIN et M. Thierry GRECK, soit 27 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient excusés :** Monsieur Jean-Paul PETIT représenté par Monsieur Bruno CARRAT, Monsieur Michel CAILLARD représenté par Monsieur Henry TURLIER, Madame Hyeri ZIOLO représentée par Madame Jacqueline RONOT, Monsieur Baptiste NAVES représenté par Madame Marie-Pierre NAVES-LAUBY, Monsieur Mathieu MOUSSOUR représenté par Dorian LASCAUX et Madame Yvette FOURNIER représentée par Pascal CAVITTE.

Monsieur Dorian LASCAUX remplit les fonctions de secrétaire de séance.

---

**Approbation de l'avenant de résiliation de la convention de mise à disposition d'un local sis Place de la Bride « Turgot Haut » liant la Ville de Tulle et l'Amicale des anciens joueurs de l'UST**

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le budget communal,
- Considérant que la Ville de Tulle met à la disposition d'associations ou de syndicats des locaux pour leur activité et que ces aides doivent être formalisées par la signature d'une convention,
- Vu sa délibération n°20 du 11 avril 2023 portant approbation de la convention de principe pour la mise à disposition de locaux communaux en faveur d'associations ou de syndicats,
- Considérant que l'Amicale des anciens joueurs de l'UST occupe des locaux dans le bâtiment « Turgot Haut » sis Place de la Bride et a signé la convention requise,

- Considérant que cette association a indiqué qu'elle souhaitait résilier la convention qui la lie à la collectivité et ce, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2026,
- Vu l'avenant de résiliation afférent,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**1 - Approuve** l'avenant de résiliation de la convention de mise à disposition d'un local sis Place de la Bride « Turgot Haut » liant la Ville de Tulle et l'Amicale des anciens joueurs de l'UST.

**2- Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à le signer.

**3 -** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

 Le Maire,  
  
Laurent MELIN

Le secrétaire de séance

Dorian LASCAUX



Transmis au Contrôle de Légalité le : - 2 JUIL. 2026

Date et ref de l'accusé de réception :

DM - 24062026 - 2 JUIL. 2026

**AVENANT DE RESILIATION  
D'AUTORISATION POUR OCCUPATION  
DE LOCAUX SIS  
« TURGOT HAUT »**

Entre les soussignés :

Monsieur le Maire de TULLE, agissant au nom et pour le compte de la Commune de TULLE en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du 27 mars 2026,

D'une part,

Et :

L'association Amicale des anciens joueurs de l'UST, représentée par Monsieur Philippe LACROIX, Président,

D'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE

La convention pour l'autorisation d'occupation de locaux situés, place de la Bride, « local TURGOT HAUT » - 19000 TULLE » sera résiliée dans tous ses effets au 1<sup>er</sup> mai 2026.

Fait à Tulle, le **26 JUIN 2026**

« Amicale des anciens joueurs de l'UST »

Philippe LACROIX



Le Maire ;

Laurent MELIN